



GUIDE D'ACCUEIL

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

2025 – 2026



Service Relations Internationales

Version : novembre 2025



BIENVENUE !

Nous sommes ravis que vous ayez choisi l'ENIB pour la poursuite de vos études.

C'est un grand pas de partir à l'étranger, emménager dans un nouveau logement, s'adapter à une autre culture. Vivre et étudier dans une autre langue représente également un véritable défi.

Ce *Guide d'accueil pour les étudiants internationaux* est là pour vous aider à trouver vos repères : vous préparer et vous orienter dans votre nouvelle vie en France et à Brest.

Véritable coup de pouce à votre intégration, vous y trouverez de l'aide et des informations pratiques pour profiter pleinement de votre parcours d'études à l'ENIB.



SOMMAIRE

PARTIE 1 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

1 - L'ÉCOLE EN BREF	3
2 - LA FORMATION	4
3 - LE CAMPUS ENIB	5

PARTIE 2 – PRÉPARATION DE L'ARRIVÉE

1 - CALENDRIER ACADÉMIQUE / DATES IMPORTANTES	6
2 - INSCRIPTION ADMINISTRATIVE A L'ENIB	7
3 - VISA	8
4 - LOGEMENT	9
5 - COMMENT REJOINDRE BREST ?.....	13
6 - BUDGET : COÛT DE LA VIE À BREST	15
7 - HANDICAP	15
8 - PARRAINAGE ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX	16

PARTIE 3 – DÉMARCHES A L'ARRIVÉE

1 - VISA	17
2 - CAMPUS FRANCE - TUTOS.....	17
3 - ASSURANCE MALADIE (SÉCURITÉ SOCIALE)	17
4 - OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE.....	19
5 - NUMÉRO DE TÉLÉPHONE FRANÇAIS	19

PARTIE 4 – INFORMATIONS UTILES

1 - SEMAINE D'INTÉGRATION	20
2 - RENTRÉE.....	20
3 - PACK ACCUEIL	20
4 - COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE).....	21
5 - RESTAURATION.....	21
6 - LES HORAIRES DE COURS.....	22
7 - BIBLIOTHÈQUE	23
8 - SERVICE NUMÉRIQUE	23
9 - VIE ASSOCIATIVE A L'ENIB	25
10 - SPORT A L'ENIB.....	25
11 - DÉCOUVRIR BREST ET SA RÉGION.....	26
12 - EN CAS D'URGENCE, QUI CONTACTER ?	27
13 - LISTE RÉCAPITULATIVE.....	28
14 - DES QUESTIONS ? N'HÉSITÉS PAS	30

PARTIE 1 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

DE L'ENIB

1 - L'ÉCOLE EN BREF

- ▶ Créée en 1961, l'École Nationale d'Ingénieurs de Brest (ENIB) est une **grande école publique d'ingénieurs**. Habilitée par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) et labellisée EUR-ACE (label européen de qualité), l'**ENIB forme en 5 ans des ingénieurs généralistes** à finalité professionnelle dans les domaines de l'**électronique**, de l'**informatique** et de la **mécatronique**.
- ▶ L'ENIB est reconnue pour sa formation et sa recherche scientifique qu'elle mène au sein de ses **deux laboratoires de recherche** : Lab-STICC et IRDL, des activités axées sur la réalité virtuelle, les télécommunications optiques et les matériaux et systèmes adaptatifs.
- ▶ L'ENIB travaille en **lien direct avec les entreprises** permettant aux diplômés de bénéficier d'une insertion professionnelle rapide. 94% des diplômés ENIB décrochent leur premier poste dans les quatre mois suivant leur sortie de l'école.

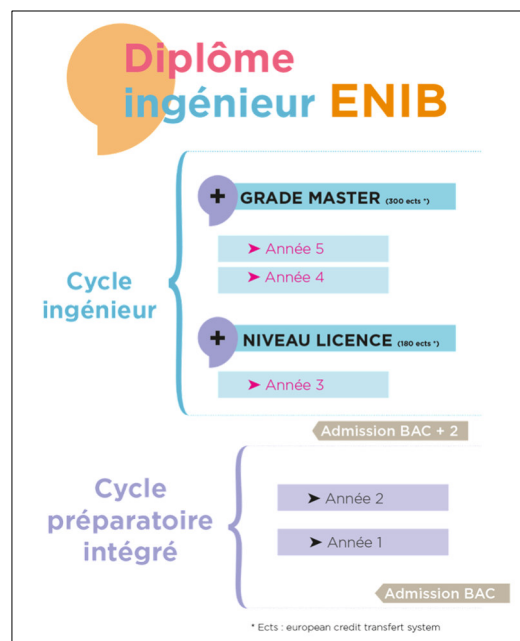


L'école est située sur le technopôle Brest-Iroise. Ce pôle d'excellence concentre sur un même site des écoles d'ingénieurs, des centres de recherche et des entreprises de haute technologie.



2 - LA FORMATION

- ▶ L'ENIB propose une formation en français, mais insiste sur la maîtrise de l'anglais qui constitue la langue de travail dans les grandes entreprises.
- ▶ L'apprentissage d'une deuxième langue vivante est proposé, même reste facultatif. En effet, l'ENIB offre des cours d'allemand, d'espagnol, de mandarin, de portugais et d'italien (niveau débutant à avancé).
- ▶ Les étudiants non francophones entrants à l'ENIB, pour leur part, bénéficient de cours de Français Langue Etrangère (FLE).
- ▶ Le diplôme d'ingénieur de l'ENIB est accrédité par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI). Seules les formations accréditées par la CTI permettent d'obtenir le titre d'ingénieur.



- ▶ Le diplôme national d'Ingénieur, diplôme reconnu par l'État, confère le grade de Master.
- ▶ Les études sont entièrement semestrialisées et comprennent 10 semestres (S1 à S10), et 3 intersemestres (IS1 à IS3). Chaque semestre donne lieu à deux sessions, la session d'automne et la session de printemps. Les intersemestres se présentent sous la forme d'une coupure entre les 2 semestres des 3 premières années.
- ▶ L'ENIB délivre le Diplôme d'Ingénieur généraliste en Électronique, Informatique, Mécatronique. Ce diplôme confère le grade de Master.
- ▶ L'ENIB délivre également 4 Masters (diplôme national de Master reconnu par l'État).
 - ✓ Master Informatique : Système Interactifs Intelligents et Autonomes (SIIA)
 - ✓ Master Physique fondamentale et applications, parcours photonique
 - ✓ Master Télécommunications
 - Parcours Signal et Télécommunications (ST)
 - Parcours Electronique Radiofréquence et Télécommunications

- ✓ Master Ingénierie de conception, parcours Mécanique, Matériaux et Génie Civil

▶ L'ENIB délivre aussi le doctorat (niveau Bac + 8), dans les domaines des sciences pour l'ingénieur, et des sciences et techniques de l'information et de la communication.

▶ Le diplôme national de Doctorat, reconnu par l'État, et délivré par un établissement public d'enseignement supérieur accrédité, confère le grade et le titre de docteur.

3 - LE CAMPUS ENIB

▶ Le campus de l'ENIB se situe sur le Technopôle Brest-Iroise, et bénéficie d'un cadre exceptionnel (panoramique sur la mer et vue sur la rade de Brest).

▶ 4 bâtiments principaux :

- ✓ Bâtiment 1 : regroupe les bureaux de l'administration, les services techniques, les salles de cours et de TP
- ✓ Bâtiment 2 : regroupe la bibliothèque, et des salles de cours
- ✓ Maison des Associations (MDA) : foyer des étudiants (associations, cafétéria)
- ✓ Centre Européen de Réalité Virtuelle (CERV) : situé rue Claude Chappe

▶ Le restaurant associatif de Kernevent (RAK)

Le RAK est ouvert aux étudiants du Technopôle Brest-Iroise. Il est situé à proximité de l'IMT Atlantique.

▶ Pôle Numérique (PNBI)

Il s'agit de locaux partagés au niveau du Technopôle Brest-Iroise. Le PNBI intègre un télé-amphi de 150 places, une salle de télé-présence et des salles de réunion à visio classique.

▶ Équipements performants

Les étudiants se forment sur les mêmes outils industriels que ceux dont ils seront amenés à utiliser en entreprise.

▶ L'école est dotée d'amphithéâtres, de salles avec systèmes de visioconférence, d'un centre de ressources documentaires, d'un labo de langues, et de salles informatiques accessibles sur une large plage horaire. Plusieurs salles sont réservées aux travaux en équipe et à la réalisation de projet en autonomie.

▶ **L'ENIB se trouve à Plouzané, proche de Brest.** La localisation du campus est à prendre en considération, lors de votre recherche de logement, selon votre préférence de vivre en ville ou à proximité. Le campus est accessible en transport en commun.



PARTIE 2 : PRÉPARER SON ARRIVÉE

1 - CALENDRIER ACADÉMIQUE / DATES IMPORTANTES

	Semestre Automne (admission en septembre)	Semestre Printemps (admission en janvier-février)
Pré-rentree	25 août 2025	26 janvier 2026
Début des cours	1 ^{er} septembre 2025	2 février 2026
Fin des cours	16 janvier 2026	22 juin 2026
Examens finaux	Aucun examen final (contrôle continu)	Aucun examen final (contrôle continu)

► **Vacances scolaires pour l'année 2025-2026 (zone B) :**

- ✓ Toussaint : du samedi 18 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025
- ✓ Noël : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026
- ✓ Hiver : du samedi 14 février 2026 au lundi 2 mars 2026
- ✓ Printemps : du samedi 11 avril 2026 au lundi 27 avril 2026

► **Vacances ENIB pour l'année 2025-2026 :**

- ✓ Toussaint : du samedi 25 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025
- ✓ Noël : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026
- ✓ Hiver : du samedi 14 février 2026 au lundi 23 février 2026
- ✓ Printemps : du samedi 11 avril 2026 au lundi 27 avril 2026

► **Jours fériés de l'année 2025-2026 :**

- ✓ Samedi 1 novembre 2025
- ✓ Mardi 11 novembre 2025
- ✓ Jeudi 25 novembre 2025
- ✓ Jeudi 1^{er} janvier 2026
- ✓ Lundi 6 avril 2026
- ✓ Vendredi 1^{er} mai 2026
- ✓ Vendredi 8 mai 2026
- ✓ Lundi 25 mai 2026
- ✓ Mardi 14 juillet 2026

2 - INSCRIPTION ADMINISTRATIVE A L'ENIB

► Suite à votre admission, le service Relations Internationales vous fera parvenir un e-mail avec un lien d'inscription administrative.

► Il vous sera demandé de compléter votre **dossier d'inscription** et de fournir les documents demandés, et de transmettre le tout au service Scolarité via e-mail à : scolarite@enib.fr, en mettant en cc, international@enib.fr

- ✓ > **AU PLUS TARD LE 20 AOUT 2025** (admission semestre automne)
- ✓ > **AU PLUS TARD LE 20 JANVIER 2026** (admission semestre printemps)

► Une note explicative vous guidera. Vous trouverez également via ce lien <https://www.enib.fr/inscriptions/>, des informations sur :

- ✓ Les droits d'inscription
- ✓ Informations complémentaires (paiement CVEC, couverture sociale ...)
- ✓ Informations sur le Restaurant associatif de Kernevent (RAK)
- ✓ Informations pratiques (Logement ; Ordinateur portable ; SUAPS ...)
- ✓ Règlementation de l'ENIB



CVEC, Contribution de vie étudiante et de campus

Attestation CVEC, uniquement pour les étudiants qui viennent pour le diplôme

Ne s'applique pas aux étudiants en échange

<https://www.campusfrance.org/fr/les-10-choses-a-savoir-sur-la-contribution-vie-etudiante-et-de-campus-cvec-0>

► Pour toute question relative au dossier d'inscription administrative, veuillez contacter par e-mail le service Scolarité, à scolarite@enib.fr

► Concernant les frais d'inscription, tout étudiant en provenance d'un établissement en partenariat avec l'ENIB EST EXEMPTÉ des frais d'inscription UNIQUEMENT s'il présente le certificat de scolarité de son établissement d'origine.



3 - VISA

Le site officiel des visas pour la France est : <https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/accueil>

✓ ÉTAPE 1 > Demande de visa (avant l'arrivée)

Les étudiants de l'**Union Européenne** ou de l'**Espace Economique Européen** doivent simplement se munir de leur carte d'identité ou de leur passeport. Ces documents doivent être valides pour toute la durée du séjour.

Les étudiants **hors Union Européenne** ou **Espace Economique Européen** doivent faire la demande pour un Visa « valant titre de séjour » (VLS-TS) ou, pour ceux qui viennent moins de 3 mois, un visa de court séjour.

La procédure de demande de visa doit être réalisée via Campus France (Études en France). L'étudiant devra faire une demande en ligne, qui sera ensuite validée par l'ENIB. Pour vous renseigner sur la procédure Études en France, l'étudiant doit se rendre sur le site de Campus France et l'espace de son pays d'origine. <https://www.campusfrance.org/fr/candidature-procedure-etudes-en-france>

✓ ÉTAPE 2 > Validation du visa (immédiatement à l'arrivée)

A son arrivée en France, et dans un délai de 3 mois maximum, l'étudiant devra valider rapidement son titre de séjour en ligne. Pour ce faire, il faudra :

1 – Se rendre sur la plateforme ANEF : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/>

2 – Se munir des documents suivants :

- ✓ Une adresse e-mail valide
- ✓ Un passeport et visa
- ✓ Une adresse de résidence en France
- ✓ Une carte bancaire pour payer la taxe de délivrance de titre de séjour. (si vous ne disposez pas de carte de paiement, vous pouvez acheter un timbre électronique dans un bureau de tabac/maison de presse).

3 - Télécharger la confirmation de validation du VLS-TS. L'étudiant pourra aussi la télécharger en se connectant à son espace personnel, ou via l'email de confirmation qui lui sera envoyé. Ce document sera la preuve d'avoir effectué la démarche et d'être en règle (titulaire d'un titre de séjour). Il vous permettra de voyager, de compléter vos formalités diverses : CAF, Sécurité Sociale, ..., et de renouveler votre titre de séjour par la suite.

4 - Si vous rencontrez des difficultés au niveau de la procédure de demande de visa, il est fortement recommandé de contacter le Centre de mobilité Internationale (CMI), qui pourra vous accompagner dans cette démarche.

Attention – ne pas contacter directement la sous-préfecture de Brest. Le CMI pourra vous aider directement !



Centre de Mobilité Internationale de Brest

235, cours Aimé Césaire

Cité Internationale (Plateau des Capucins) dans le quartier de Recouvrance

Téléphone : +33 (0)2 98 01 67 00

E-mail : etudiant@cmibrest.fr

<https://www.cmibrest.fr/>

► Pour comprendre les démarches liées au visa, vous pouvez aussi visionner le tutoriel « *Demande ou renouvellement de titre de séjour en ligne* », sur le site de Campus France : <https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches>

4 - LOGEMENT

Trouver un logement à un prix raisonnable prend du temps, et il peut être difficile d'en trouver un à la rentrée. **C'est pourquoi, nous vous recommandons fortement de commencer vos recherches pour un logement, avant votre arrivée.**

A Brest, il existe plusieurs options pour trouver un logement.

- ✓ Le parc de logements réservés aux étudiants, et gérés par le Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)
- ✓ Les résidences étudiantes privées
- ✓ Le logement privé
- ✓ Le logement chez l'habitant (co-location)

En France, les logements sont décrits comme : studio, T1, T2, T3, T1 BIS...

- ✓ Le chiffre indique le nombre de pièces, en dehors de la salle de bain et des toilettes (WC)
- ✓ « Bis » veut dire qu'une des pièces est plus grande que les autres, ou peut être divisée en 2 espaces distincts.

► Logement en Cité Universitaire CROUS

LOYER MENSUEL : environ 256 €

Les charges du logement (eau, électricité, internet, ...) sont comprises. Ces résidences sont économiques et localisées proche du centre-ville. Il existe 3 résidences universitaires du CROUS à Brest (Kergoat, Bouguen, Lanrédec):

<https://www.crous-rennes.fr/logement/le-bouguen/>

<https://www.crous-rennes.fr/logement/kergoat/>

<https://www.crous-rennes.fr/logement/lanredec/>

qui proposent 2 types de chambre :

- ✓ Chambre standard (9m²) : salle de bain commune, cuisine commune, lavabo dans la chambre
- ✓ Chambre rénovée (9m²) : salle de bain privative, WC et lavabo, réfrigérateur, cuisine commune

Pour réserver une chambre étudiante en cité universitaire CROUS, un formulaire de demande de logement vous sera transmis par e-mail lors de votre admission, par le service Relations Internationales de l'ENIB.

A NOTER : le quota de chambres en résidence CROUS est limité.



Pour toute demande d'information au CROUS (bourse, logement, culture, Contribution vie étudiante et de campus (CVEC), service social, restauration, demande d'aide financière d'urgence, ...), un numéro unique. ☎ 09 72 59 65 65

<http://www.crous-rennes.fr>

► Logement en résidence étudiante privée KER STUDY (Les Amitiés d'Armor)

LOYER MENSUEL : à partir de 278€

Résidence étudiante chaleureuse et contemporaine dédiée aux étudiants et aux jeunes actifs, au cœur du Technopôle Brest-Iroise, à Plouzané (5 minutes à pied de l'ENIB). Pensée pour allier indépendance, vie collective et confort moderne, elle a ouvert ses portes en août 2025. Pour réserver un logement étudiant, formulaire en ligne à compléter sur le site de la résidence. <https://kerstudy.fr/>

► Logement en résidence étudiante privée ARPEJ

LOYER MENSUEL : à partir de 330€

Les charges du logement (eau, électricité, internet, ...) sont comprises. Choix de colocation à 2-3 personnes.

Il en existe deux dans le centre de Brest

[Résidence Recouvrance](#)

[Résidence Liberté](#)

Et une à proximité de l'ENIB (200 m à pied) : <https://www.arpej.fr/fr/residence/du-technopole-residence-etudiante-brest/>

La réservation se fait en ligne, sur le site de la résidence de votre choix. Puis cliquer sur le bouton orange **RÉSERVER** > choisir le mois de début (exemple janvier) > sélectionner le logement qui vous intéresse.

► Logement en résidence étudiante privée Les Belles Années

LOYER MENSUEL : à partir de 440€

La résidence R'CAMPUS se situe à Dupuy-de-Lôme, au centre de Brest, à proximité d'arrêts de tramway. Elle propose des logements studios ou T2 meublés. Ils disposent tous d'un coin cuisine, d'un espace nuit, d'un bureau, d'une salle d'eau avec douche et de WC privés. Attention, les consommations d'électricité ne sont pas comprises dans les logements proposés.

<https://www.lesbellesannees.com/appartement-etudiant-brest/residence-r-campus/>

► Logement en résidence étudiante privée UXCO

LOYER MENSUEL : à partir de 490€

La résidence Lemon se situe dans le quartier des Capucins, à proximité du centre historique de Recouvrance. Elle propose des logements du studio au T3 en colocation, chacun équipé d'une kitchenette, d'un espace nuit, d'un coin bureau avec rangements, d'une salle d'eau avec douche et WC privés.

Le loyer comprend un logement meublé, un kit linge, les charges communes, l'eau froide et chaude, le chauffage. Pour les chambres en colocation, l'électricité est comprise dans le loyer.

<https://www.uxco.com/fr/logement-etudiant/brest/lemon/>

► Logement privé (appartement, studio, co-location, chambre chez l'habitant)

LOYER MENSUEL : 250-400€ en moyenne

Vous avez la possibilité de louer un appartement en traitant directement avec le propriétaire. Les appartements peuvent être loués non meublés, meublés ou entièrement équipés. Il faut prévoir les charges locatives (eau, électricité, ...).

Faire attention aux arnaques : les annonces sur les sites privés ne sont pas vérifiées. Assurez-vous ne faire aucun virement bancaire avant d'avoir visité l'appartement et signé un bail/contrat de location.

La co-location est une des solutions les plus économiques. En partageant un appartement ou une maison avec d'autres étudiants, vous pouvez diviser le loyer et les charges.

Divers sites internet proposent des offres de logements privés pour les étudiants :

<http://www.leboncoin.fr>

<http://www.seloger.com>

<http://www.appartager.com>

<https://www.adele.org>

<https://www.immojeune.com>

<https://www.location-etudiant.fr>

<https://housinganywhere.com>

<https://www.lokaviz.fr/>

<http://www.appartager.com>

<https://www.lacartedescolocs.fr>

Certains organismes peuvent aussi vous guider dans votre recherche de logement et/ou proposer des offres de logement :

Le Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) : <https://www.bij-brest.org>

Le Centre de mobilité internationale (CMI) <https://www.cmibrest.fr/fr/etudiants>

► Hébergement temporaire

Si vous avez besoin d'un logement temporaire à l'arrivée, voici quelques exemples d'hébergements économiques :



Auberge de Jeunesse du Moulin Blanc

5 rue Kerbriant
29200 BREST
02 98 41 90 41
brest@aj-finistere.org
www.aj-brest.org



Centre de Keraudren

110 rue Ernestine de Trémaudan
29200 BREST
02 98 34 66 34
accueil@centrekeraudren.com
www.centrekeraudren.com



Hôtel Center

4 boulevard Léon Blum
29200 BREST
02 98 80 78 07
info@hotelcenter.com
www.hotelcenter.com

Ou encore consulter l'Office du Tourisme de Brest pour la liste des différents types d'hébergement temporaire : <https://www.brest-metropole-tourisme.fr/>

► Contrat de location (bail)

Le bail est le contrat qui lie le locataire au propriétaire. La durée minimale du bail varie en fonction des logements. Ce document précise tous les détails de la location (durée, paiement, charges, description du logement, montant du dépôt de garantie). Il est écrit et obligatoire. Il doit être lu et signé par les deux parties. Le premier mois de loyer doit être payé à la signature du bail.

► Caution

La caution est un dépôt de garantie. Il correspond habituellement à un mois de loyer. Elle vous sera remboursée si le logement est en bon état à la fin du bail. Le loyer doit être payé au début de chaque mois. D'autres conditions peuvent s'appliquer selon les résidences.

► Garantie VISALE

Lorsqu'on loue un logement en France, un garant est nécessaire. Il s'agit d'un particulier ou d'une organisation qui se portera caution pour le paiement de votre loyer. La plupart du temps, les garants étrangers ne sont pas acceptés. Si vous ne connaissez personne en France pouvant être votre garant physique, vous pouvez utiliser les garanties de location VISALE.

Destinée aux étudiants de **18 à 30 ans sans conditions de ressources**, cette **caution locative gratuite** couvre tout type de logement (loyers impayés, dégradations locatives). Vous pouvez tester votre éligibilité sur le site www.visale.fr

► Allocation logement

Tous les étudiants peuvent solliciter des aides pour financer leur logement, via la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Il s'agit de l'Aide Personnalisée au Logement (APL), qui viendra en déduction de votre loyer. Parfois, les résidences où vous êtes hébergées, peuvent vous aider à constituer votre dossier.

Il suffit d'en faire la demande dès que vous aurez reçu votre bail. Il vous faudra ouvrir un compte bancaire au préalable et avoir un relevé d'identité bancaire (RIB), ainsi qu'une pièce d'identité, titre de séjour : <https://caf.fr/allocataires/caf-du-var/offre-de-service/logement/je-suis-etudiant-etou-apprenti/je-suis-etudiant-etranger>

L'APL peut réduire considérablement vos frais de location. Son calcul est basé sur votre loyer et vos ressources financières.

Exemples à titre indicatif, d'aide APL (peut varier selon chaque situation) :

	Exemple Loyer mensuel	Exemple Aide financière logement (APL)
Chambre CROUS	256€	36€
Chambre ARPEJ	340€	92€
Logement privé	350€	150€

Le CMI de Brest peut également vous aider dans cette démarche, sur rendez-vous : <https://www.cmibrest.fr/fr/international-student-desk/d%C3%A9marches-administratives>

► Assurance habitation

En France, il est obligatoire d'assurer son logement, que ce soit une chambre en résidence universitaire ou un logement loué auprès d'un particulier.

L'assurance habitation permet de couvrir financièrement les multiples dommages pouvant survenir dans votre logement (inondation, incendie, dommages électriques). Elle couvre non seulement l'immeuble et l'appartement, mais aussi les meubles ; les occupants du logement au moment du sinistre et leur responsabilité civile. Il s'agit d'une assurance multirisque habitation.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé (ADH assurances-étudiants ; SMEBA ; LMDE...). Une souscription en ligne est souvent possible.

Tout étudiant entrant est obligé de souscrire à une **assurance responsabilité civile** dans son pays ou en France pour les dommages corporels causés aux tiers dans la vie privée et dégâts matériels. Cette assurance doit vous couvrir en France pour toute la durée de votre séjour.

5 - COMMENT REJOINDRE BREST ?

► En avion

L'aéroport de Brest est situé à environ 10 km de Brest, à Guipavas. Une navette le relie régulièrement, en correspondance avec la ligne A du tramway, à la station Porte de Guipavas.

<https://www.brest.aeroport.bzh/transports-en-commun>

► En train

Une liaison de train à grande vitesse (TGV) est assurée entre Paris (Gare Montparnasse) et Brest. Il existe aussi une liaison Paris-Aéroport Charles de Gaulle (5 trajets par jour avec un changement à Rennes), puis Rennes-Brest.

Pour réserver vos billets de train en ligne : www.voyages-sncf.com ou via <https://www.ouigo.com>

► En car

Plusieurs compagnies de cars permettent de voyager à moindre coût en France.

<https://fr.ouibus.com/>

► En voiture

Il existe une plateforme de covoiturage « Blablacar », qui permet de voyager à coût réduit.

<https://www.blablacar.fr/>

► SERVICE DE PRISE EN CHARGE

Le jour de votre arrivée à Brest (aéroport ou gare de train), vous avez la possibilité d'être accueilli par un étudiant volontaire, pour vous transporter jusqu'à votre logement. Cette même personne sera disposée à vous aider pour les premières démarches lors de son arrivée, si besoin. **C'est un service gratuit !** par l'intermédiaire du Centre de Mobilité Internationale (CMI) de Brest.

Une demande d'accueil peut se faire en ligne, via le lien suivant : <https://www.cmibrest.fr/fr/international-student-desk/accueil-en-gare%C3%A9roport#overlay-context=>

► COMMENT SE DÉPLACER A BREST ?

► En transport en commun

Les transports en communs à Brest sont organisés en un réseau de transports : le réseau Bibus. <https://www.bibus.fr/>

Ce réseau compte, une ligne de tramway, une ligne de téléphérique, ainsi que 29 lignes de bus.

Les tickets peuvent s'acheter à l'accueil de Bibus (33 avenue Clémenceau à Brest) ou via l'application Bibus. Celle-ci vous permet de planifier vos trajets (itinéraire, achat titres de transports en ligne, horaires des lignes, informations trafic réseau en temps réel).

<https://www.bibus.fr/bibus-et-vous/application-bibus>

► Accès à l'ENIB

L'ENIB ne se trouve pas dans la ville de Brest mais celle de Plouzané. Au départ du centre-ville de Brest, il est nécessaire de choisir l'un des itinéraires suivants :

- ✓ Depuis le centre-ville « Place de la Liberté »

Prendre le tramway (Tram A) à la station **Liberté** en direction de **Porte de Plouzané** (Brest) > Descendre à la station **Porte de Plouzané** > Prendre la **ligne 02** -direction **Technopôle**> Descendre à l'arrêt **Écoles**.

OU

Prendre la **ligne 02** à la station **Liberté Quartz** en direction de **Technopôle** > Descendre à l'arrêt **Écoles**.

- ✓ Depuis la gare SNCF

Prendre la **ligne 02** à la station **Kennedy Gare** en direction du **Technopôle** > Descendre à l'arrêt **Écoles**.

La ligne 11 dessert le centre de Plouzané et le Technopôle Brest-Iroise.

► En vélo

Vélocibus

Bibus propose également un service de location de vélos à assistance électrique, pour une longue durée, Vélocibus. Réservation en ligne : <https://www.bibus.fr/services/velocibus>

VéloZef

VéloZef est le nom de l'offre de vélos électriques en libre-service de Brest métropole. VéloZef vient compléter l'offre de transport Bibus et permet aux habitants de la métropole de profiter d'un service de location de vélos 100% électriques, adapté aux déplacements de courtes distances ou de courtes durées.

185 vélos performants (disposant d'une autonomie jusqu'à 60 km en pleine charge), maniables, légers et simples d'utilisation ;

29 stations fixes de chargement, de pose et de dépose des vélos, réparties dans la métropole, à Brest, Plouzané et au Relecq-Kerhuon. (***une station disponible en face de l'IMT Atlantique**)

Abonnement réduit à 6€ par mois (au lieu de 10€) pour les étudiants et les moins de 26 ans pour un nombre illimité de trajets de moins de 15 minutes. Les trajets durant au-delà de 15 minutes couteront 1€ par tranche de 15 minutes entamée.

Plus d'infos : www.bibus.fr/services/velozef-le-velo-assistance-electrique-en-libre-service

6 - BUDGET : COÛT DE LA VIE À BREST

► Brest est une ville avec un coût de vie abordable. Pour aider à préparer son budget, voici ci-dessous une estimation des dépenses principales (données à titre indicatif).

PRINCIPALES DÉPENSES		Montant
Logement (loyer mensuel)	· Chambre universitaire · Logement privé	160-240€ 250-400€
Restauration/Alimentation	· Repas restaurant universitaire · Budget mensuel moyen	3,25€ 170€
Transport (Brest bibus)	· Ticket de transport · Abonnement mensuel · Pass annuel	1,50€ 28€ 200-250€
Visa (étudiants non-européens)	· Taxes et droits de timbre (tarif variable selon durée et type de visa)	50-99€
Frais d'inscription	· Étudiants en échange · Étudiants hors échange	Gratuit 601€/an

**A noter les frais d'inscription pour 2025-2026 à l'ENIB, s'élèvent à 628€ par an.*

7 - HANDICAP

► Les locaux de l'ENIB sont aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) et disposent de toilettes (WC) adaptées, places de parking réservées, balisage extérieur au sol pour les personnes malvoyantes, escaliers adaptés ainsi que des rampes d'accès et ascenseurs.



8 - PARRAINAGE ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX



► Le Service Relations Internationales en collaboration avec le Bureau Des Élèves (BDE), met en place un parrainage pour les étudiants internationaux primo-arrivants. Le but de ce parrainage, intitulé **ENIBuddy**, est de permettre aux étudiants internationaux d'entrer en contact **AVANT L'ARRIVÉE À BREST** (dans la mesure du possible) avec des étudiants de l'ENIB.

► Ces volontaires étudiants ENIBuddy (marraines et parrains) connaissent l'école, la ville de Brest et son environnement. Ils peuvent donc aider les nouveaux arrivants dans leur nouvelle vie et dans leur intégration à l'ENIB. Le dispositif ENIBuddy propose aussi tout au long de l'année des opportunités de rencontres entre étudiants français et internationaux, et des possibilités de découverte de la ville de Brest et sa région.

► Votre ENIBuddy vous contactera directement et vous pourrez lui poser toutes les questions pratiques (conseils pour le logement, pour la vie à l'école, les sorties, la vie à Brest et en France, ...etc.).



PARTIE 3 : DÉMARCHES A L'ARRIVÉE

1 - VISA

► Validation du visa (immédiatement à l'arrivée)

A votre arrivée en France, vous devez faire valider votre titre de séjour le plus tôt possible, dans les trois mois suivants : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/> (**voir la partie 2, section 3 - VISA**)

Cela générera un document appelé « Confirmation validation VLS », qui sera la preuve que vous disposez désormais un titre de séjour. Il vous permettra de voyager, de compléter des formalités diverses : CAF, Sécurité Sociale...), et de renouveler dans un second temps, votre titre de séjour.

Le Centre de mobilité internationale de Brest (CMI) peut vous guider dans cette formalité. Pour les contacter : etudiant@cmibrest.fr

2 - CAMPUS FRANCE - TUTOS

Pour faciliter votre accueil et votre installation en France, Campus France vous propose également des tutoriels vidéos. Ils sont disponibles en français, en anglais et en espagnol, ces vidéos vous accompagnent pas à pas dans vos principales démarches administratives à votre arrivée en France.

- ✓ La CVEC
- ✓ VISALE
- ✓ La sécurité sociale
- ✓ L'assurance maladie
- ✓ Le compte en banque
- ✓ Le renouvellement de titre de séjour

<https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches>

3 - ASSURANCE MALADIE (SÉCURITÉ SOCIALE)

Une assurance maladie est obligatoire pour tous les étudiants de l'enseignement supérieur.

Pourquoi ? Pour se faire rembourser une partie des frais de santé (70%) (consultation chez un médecin, examens médicaux ...)

Quand ? Dès que possible après l'inscription dans l'établissement d'enseignement supérieur.

Comment ? En se connectant sur le site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> disponible en français et en anglais.

Combien ? C'est gratuit. Les étudiants, français comme étrangers, ne payent pas pour s'inscrire à la sécurité sociale française.

► **Étudiants européens**

Si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne/Espace Economique Européen ou de la Suisse, avant votre départ, vous devez vous procurer la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM), fournie par la Caisse d'assurance maladie de votre pays d'origine.

► **Étudiants non-européens**

Vous devez obligatoirement être affiliés au régime général de la Sécurité sociale, sauf exceptions.



Cas particuliers (pas d'obligation)

- > Les étudiants québécois ayant un certificat du RAMQ
- > Les étudiants restant moins de 90 jours ne sont pas considérés comme étant des résidents et doivent souscrire une assurance santé privée traduite en français ou en anglais incluant le rapatriement valable pour toute la durée du séjour

► **Souscription assurance complémentaire**

En plus de l'assurance maladie, vous pouvez souscrire une assurance complémentaire, la « mutuelle », qui complétera les remboursements de l'assurance maladie. Ces mutuelles sont payantes et non obligatoires. Suivant vos conditions de résidence et de ressources, vous pouvez faire une demande de CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire), qui est gratuite. L'affiliation à une assurance complémentaire est fortement recommandée, car elle permet un meilleur remboursement des frais de santé courants.

► **Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)**

Les étudiants de l'ENIB ont accès au SUMPPS de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). Il offre une approche médicale, psychologique et sociale. Ce service sert également à tenir les étudiants informés de leurs droits à la santé et les guider dans leurs parcours d'accès aux soins.



Coordonnées du SUMPPS :

13 rue de Lanrédec
29200 Brest
Tél. +33 2 98 01 82 88

► **Pour soutien psychologique**, vous pouvez vous rendre également sur la plateforme nationale dédiée à la prise en charge psychologique des étudiants : <https://santepsy.etudiant.gouv.fr/>

4 - OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE

- ▶ Il est fortement recommandé d'ouvrir un compte bancaire à votre arrivée en France. Cette formalité vous permettra entre autres de recevoir votre aide au logement, vos remboursements d'assurance maladie, et pour vos achats courants.
- ▶ Pour ouvrir un compte en banque, il suffit de se présenter dans une banque et de prendre un rendez-vous avec un conseiller.
- ▶ A l'ouverture d'un compte bancaire en France, prévoyez d'apporter :
 - ✓ Une pièce d'identité (carte d'identité, passeport) ;
 - ✓ Une carte de séjour ;
 - ✓ Un justificatif de domicile : c'est un document sur lequel l'adresse du domicile est indiquée.
- ▶ Le jour de l'ouverture, l'étudiant devra déposer une somme d'argent (variant selon les conditions de la banque) sur son compte.

5 - NUMÉRO DE TÉLÉPHONE FRANÇAIS

- ▶ Il est recommandé de vous procurer un numéro de téléphone français, à votre arrivée en France.
- ▶ Vous pouvez commander une carte SIM en ligne ou l'acheter dans une boutique de votre choix. Il existe plusieurs opérateurs tels que Free, SFR, Orange, Bouygues ... à Brest.
- ▶ N'oubliez pas de communiquer votre numéro de téléphone français, au service Scolarité, pour l'ajouter à votre dossier Etudiant.

PARTIE 4 : INFORMATIONS UTILES

1 - SEMAINE D'INTÉGRATION

- ▶ L'ENIB réserve un accueil privilégié aux nouveaux étudiants internationaux.
- ▶ La semaine d'intégration se déroule généralement à la fin du mois d'août. La participation est obligatoire et entièrement gratuite.
- ▶ Des séances d'information y sont généralement prévues pour vous familiariser avec les aspects pratiques et les formalités administratives à votre arrivée. (CAF, visa, Sécurité sociale, ouverture d'un compte bancaire ...). Le Centre de mobilité internationale de Brest fera également une présentation.
- ▶ Le service Relations Internationales et le Bureau des étudiants organisent conjointement des animations à des moments privilégiés de l'année (Soirée ENIBuddies, Sortie bateau, Small World...).

+

Chaque année, l'ENIB organise un événement interculturel, le *Small World*, pour célébrer les cultures étrangères présentes à l'ENIB. Si vous souhaitez, vous pouvez apporter les meilleures recettes de votre pays, objets, costumes traditionnels, posters, drapeaux ou autre, afin de représenter votre pays ou votre région !



2 - RENTRÉE

- ▶ Un programme de rentrée vous sera transmis par e-mail, avec des informations concernant votre journée d'accueil et son déroulement.
- ▶ Des créneaux horaires seront notamment établis, pour la prise de photo, la remise de votre carte d'étudiant, des informations concernant l'informatique, une visite de l'école ...

3 - PACK ACCUEIL

- ▶ Lors de l'accueil de rentrée, un **WELCOME PACK** sera remis à chaque étudiant international primo-arrivant, incluant :
 - ✓ 1 pass 3 jours, pour le transport en commun (bus, tramway)
 - ✓ 1 carte SIM prépayée avec 7,50€ de crédit

4 - COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

► Les étudiants non francophones entrants à l'ENIB peuvent bénéficier de cours de Français Langue Étrangère (FLE) tout au long de leur parcours à l'ENIB. A leur arrivée, les étudiants passent un test de positionnement, afin de déterminer leur niveau et le cours qu'ils peuvent suivre.

- ✓ FLE 1 : Cours pour progresser vers le niveau intermédiaire, renforcement des connaissances en grammaire et enrichissement du vocabulaire. (B1)
- ✓ FLE 2 : Cours de niveau intermédiaire visant au perfectionnement du Français formel écrit et oral. (B2/B2+)
- ✓ FLE 3 : Cours de niveau avancé, préparation à l'examen DALF. (C1/C2)

5 - RESTAURATION

RAK

► Les étudiants de l'ENIB ont la possibilité de manger au restaurant associatif de Kernevent (RAK). Le restaurant se situe à 5 minutes à pied de l'école, juste à côté de l'IMT Atlantique.

► Pour manger au RAK, vous devez créditer votre carte d'étudiant. Un lien vous sera envoyé par e-mail, suite à votre inscription administrative, afin de créditer votre carte d'étudiant.

► Aucun paiement par carte bancaire ou espèce n'est accepté.

► Horaires :

Attention pour manger au RAK, les horaires sont définis et doivent être respectés. Deux créneaux sont possibles pour les étudiants de l'ENIB :

- ✓ 11h50 à 12h10
- ✓ 13h00 à 13h20

Les soirs, week-ends, le RAK est ouvert.

	Du lundi au vendredi	Les samedis, dimanches et jours fériés	Vacances scolaires
Déjeuner	Horaires ci-dessus	12h15 à 13h	11h45 à 13h
Dîner	19h15 à 20h	19h15 à 20h	19h15 à 20h

► Pour consulter le menu : <https://services.imt-atlantique.fr/rak/pagemenu.php>

► Tarif du repas :

Coût pour un étudiant non boursier : 3,95€ ; Coût pour un étudiant boursier sur critères sociaux : 1€

En cas de difficultés financières, possibilité de faire une demande au CROUS pour obtenir la tarification à 1€ sur : <https://www.lescrous.fr/2025/09/comment-beneficier-du-repas-crous-a-1e/>

Si vous obtenez une attestation pour un accès au repas à 1€, bien vouloir la transmettre au service Scolarité à : scolarite@enib.fr

Restaurant universitaire du CROUS

Vous avez possibilité également, de manger dans un restaurant universitaire du CROUS, à Brest.

Pour consulter les différentes possibilités de restauration universitaire et les menus à Brest :

<https://www.crous-rennes.fr/se-restaurer/>

► Comment payer au Restaurant Universitaire du CROUS ?

Izly est un compte en ligne qui vous permet de payer en toute sécurité de nombreux services du Crous (restauration, laveries, distributeurs automatiques) avec votre carte d'étudiant ou votre Smartphone (via l'appli disponible sur Android et iOS)

► Izly, pour qui ? <https://www.izly.fr/>

- ✓ Tout étudiant inscrit dans l'un des établissements de l'enseignement supérieur
- ✓ Tout personnel (administratif et enseignants) des établissements de l'enseignement supérieur
- ✓ Certains établissements et administrations conventionnés avec le CROUS

► Comment activer mon compte Izly :

A la rentrée, vous recevez un mail d'activation vous permettant de confirmer votre inscription à Izly et contenant votre code secret temporaire. En quelques clics, activez votre compte, rechargez et payez !

<https://www.crous-rennes.fr/se-restaurer/payer-son-repas/payer-avec-izly/>

Présentez votre carte « étudiant » ou dans l'application mobile cliquer sur "payez" et présenter le QR Code.

6 - LES HORAIRES DE COURS

► L'organisation des cours à l'ENIB est différente des écoles « classiques ». Une unité d'enseignement dure 1h25, et permet une organisation journalière des cours comme le montre le tableau ci-après.

► Le respect des horaires des cours indiqués à l'emploi du temps est impératif. La pause entre H3 et H4 est de 5 minutes seulement, les autres pauses de 10 minutes. Tous les étudiants sont libérés soit en H3 soit en H4 afin de leur permettre de déjeuner.

	Début	Fin
H1	08h05	09h30
H2	09h40	11h05
H3	11h15	12h40
H4	12h50	14h15
H5	14h25	15h50
H6	16h00	17h25
H7	17h35	19h00

7 - BIBLIOTHÈQUE

- ▶ La bibliothèque (aussi appelé PDI) de l'ENIB est accessible aux étudiants et au personnel. Elle propose principalement une documentation correspondant aux disciplines d'enseignement de l'école, ainsi qu'un fonds de culture générale (presse, romans, préparation aux concours administratifs...). Elle développe des collections en appui à l'apprentissage des langues afin d'accompagner et faciliter la mobilité internationale des étudiants.
- ▶ Le Pôle Documentaire en Ingénierie (PDI) est situé dans le Bâtiment ENIB 2, entrée A. Il regroupe les fonds documentaires de Bretagne INP – ENIB – ESIAB. En tant que partenaire du Service Commun de Documentation de l'UBO, il fait partie du réseau des Bibliothèques Universitaires brestoises.
- ▶ Pour plus d'informations (horaires, portail documentaire, catalogue en ligne ...), consulter : <https://www.enib.fr/vie-etudiante/pdi/>

8 - SERVICE NUMÉRIQUE

▶ Accéder à L'Environnement Numérique de Travail (ENT)

L'« Environnement Numérique de Travail » (ENT) vous permet d'accéder aux services intranet de l'école : emploi du temps, Moodle, messagerie, ressources documentaires ...

▶ Comment récupérer vos codes d'accès à ENT ?

Après avoir finalisé votre inscription auprès du service Scolarité, vous recevrez un e-mail avec un lien d'initialisation de mot de passe <https://id.enib.fr/recovery.php>

- ✓ Entrer l'adresse mail que vous avez fournie pour votre inscription administrative
- ✓ Se rendre sur son compte de messagerie personnelle et cliquer sur le lien
- ✓ Choisir un mot de passe d'au moins 12 caractères

▶ Se connecter au WIFI

A l'ENIB, il y a le réseau wifi : « eduroam »

Pour vous connecter, rendez-vous sur la rubrique « Wikis » de l'ENT :

https://wiki.enib.fr/dsi/doku.php?id=cri:acces_wifi

▶ Support informatique

Le service informatique de l'ENIB s'appelle le SNUM. Si vous avez besoin d'informations pour vous connecter, imprimer des documents ou autre, vous pouvez vous adresser directement au SNUM via e-mail à : snum@enib.fr

▶ Impression, numérisation et photocopie

Votre adresse e-mail vous permettra d'imprimer, copier et de numériser vos documents. Des imprimantes sont disponibles dans les bâtiments de l'école. Chaque étudiant dispose d'un compte rechargeable depuis l'ENT. (Rubrique Reprographie et impression dans le wiki). A l'ENIB le coût de la page copiée ou imprimée est de 0.09€. Scanner un document est gratuit.

► Pour accéder à son emploi du temps :

- ✓ Après s'être connecté sur l'intranet (ENT), cliquez sur la rubrique « emploi du temps » et choisir la catégorie « emploi du temps des étudiants »
- ✓ Choisir dans le menu déroulant son nom/prénom.
- ✓ Ajustez ensuite aux dates souhaitées.

H3 Créneau horaire (6)

S6P-C_SIG) Groupe de classe (1) NAK) Enseignant (5)

CTD) Type de cours (2)
sig) Matière/cours (3) 2-E013) Salle de cours(4)

H1 Créneau horaire (6)

CTD cpo

Début 08:05 - Durée 03:00
Enseignant(s) : DE LOOR Pierre
Etudiant(s) : S6P-C_CPO
Salle(s) : 2-E102

Fenêtre détaillée quand on passe la souris sur un cours

Légende
20202086 : EL KHOURY HANNA RABIH DEP : DE LOOR Pierre LEC : LE GAL Christophe NAK : NASREDDINE Kamal
AZS : AZOU Stephane DUF : DUPUIS Florence LEE : LE ROUX Eric PIL : PINO Laurent
BOE : BOUCHARRE Eric GUA : GUEZOU-PHILIPPE Aziliz MOI : MOYSAN Isabelle TOD : TOQUET Delphine

(1) Groupe de classe

(2) Type de cours :

- ✓ Cours-Travaux Dirigés (CTD) : cours avec mise en application d'exercices (max. 36 élèves)
- ✓ Cours Magistral (CM) : cours avec peu voire pas d'interactions avec les étudiants.
- ✓ Laboratoire (Labo) : travaux sur machine (PC ou autre) ou enseignement de langues ou SHI (max. 24 élèves)
- ✓ Travaux Pratiques (TP) : Réservé à certains travaux pratiques d'anglais sur matériel spécifique. (max. 12élèves)

(3) Matière/cours : initiales de la matière/cours

(4) Numéro de salle :

- ✓ Premier chiffre correspondant au numéro de bâtiment (ENIB 1 ou 2)
- ✓ Lettre correspondant à l'aile concernée
- ✓ Deuxième chiffre correspondant à l'étage
- ✓ Derniers chiffres correspondant au numéro de salle

Exemple : 2-E013 = Bâtiment 2, Aile E, rez-de-chaussée (0), salle 13

Exemple : Stiff = amphitheâtre (auditorium) hall ENIB 1

Kéréon = amphitheâtre (auditorium) hall ENIB 2

(5) Abréviations du nom du professeur

(6) Créneau horaire (cf. section 6 - LES HORAIRES DE COURS)

9 - VIE ASSOCIATIVE A L'ENIB

- ▶ Le Bureau Des Elèves (BDE) est l'association étudiante composée d'élèves pour les élèves. Il est un véritable catalyseur de la vie associative à l'ENIB et rythme le quotidien étudiant et extrascolaire de la grande famille enibienne.
- ▶ Le BDE gère toutes les activités extrascolaires proposées aux étudiants : manifestations sportives, soirées, gala, week-end d'accueil festif (accueil des nouveaux élèves). Il anime la Maison des étudiants et le Foyer des élèves, et coordonne tous les clubs, car ils dépendent directement du BDE.
- ▶ L'ENIB a la chance de profiter d'une vie associative très riche. Sept associations étudiantes et près de 25 clubs gravitent autour du BDE proposant de multiples activités sportives, culturelles, ludiques ou encore artistiques : jeux, œnologie, musique, photo, vidéo ...
- ▶ Le club International du BDE est dédié aux étudiants internationaux. Leur mission est d'aider leur intégration à travers diverses activités : ENIBuddies ; Semaine d'intégration ; Organisation d'évènements ...

10 - SPORT A L'ENIB

- ▶ Le Bureau Des Sports (BDS) propose de nombreuses disciplines sportives toute l'année : rugby, foot, volley, badminton, basket, plongée, voile, surf et autres sports de glisse ...
- ▶ Le BDE met à disposition au sein du foyer des élèves, des baby-foot, un billard, une borne d'arcade, de quoi se restaurer... Faisant de cet endroit, un lieu accueillant et chaleureux.



11 - DÉCOUVRIR BREST ET SA RÉGION

Brest est une ville dynamique et vivante ! <https://www.brest-metropole-tourisme.fr/>

Voici quelques suggestions d'activités à faire à Brest et aux alentours :

► **OCEANOPOLIS** : situé près du port de plaisance du Moulin Blanc, Océanopolis est un centre de culture scientifique consacré aux océans. Il s'agit également d'un véritable parc de découverte de la vie marine accessible au grand public permettant ainsi à tout le monde de parfaire ses connaissances sur le milieu marin. Il est aujourd'hui le site touristique le plus visité de Bretagne.

<https://www.oceanopolis.com/>

► **PLATEAU DES CAPUCINS** : nouveau site dédié à l'habitat, à l'économie, aux loisirs, à la culture et au tourisme. De nouveaux commerces s'y installent progressivement mais une grande médiathèque est déjà présente. Des manifestations culturelles et expositions artistiques y ont lieu durant toute l'année. L'accès au site depuis le centre-ville de Brest peut s'effectuer via le téléphérique.

<https://www.ateliersdescapucins.fr/fr>

► **CROZON** : situé en face de Brest et à 1h de route, la Presqu'île de Crozon est une destination idéale pour effectuer des activités en bord de mer ou sur terre afin d'admirer la beauté de l'habitat naturel des côtes bretonnes ou simplement pour s'offrir un moment de détente. L'office du tourisme propose un certain nombre d'activités terrestre ou marine.

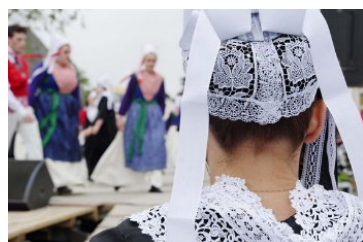
<https://www.crozon-tourisme.bzh/>

► **OUESSANT** : L'île de Ouessant est une autre destination possible de la région. La traversée aller-retour en bateau est comprise entre 25€ et 35€ pour un adulte selon la saison (basse ou haute). Sur place, de nombreuses possibilités s'offrent à vous : activités nautiques, randonnées à pied ou balade en vélo, visites d'écomusée ou des Phares de l'île.

<http://www.ot-ouessant.fr/>

► **FEST-NOZ** : Pour vous plonger au cœur de la tradition bretonne en musique et en toute convivialité, les Fest Noz ne doivent pas être manqués ! Ces fêtes dansantes sont organisées tout au long de l'année en Bretagne.

<https://www.tamm-kreiz.bzh/>



12 - EN CAS D'URGENCE, QUI CONTACTER ?

► Les numéros d'urgence sont pour la plupart gratuits. Il est conseillé de les garder près de son téléphone.

- ✓ Numéro d'urgence européen : 112
- ✓ Service d'aide médicale d'urgence (SAMU) : 15
- ✓ Pompiers : 18
- ✓ Police : 17
- ✓ SOS médecins : 02 98 34 00 00.
- ✓ Association des Gardes Médicales Brestoises (A.G.M.B) : 02 98 44 55 55
- ✓ Centres hospitaliers brestois :
 - CHU Brest (Hôpital de la Cavale Blanche) : 02 98 22 33 33
 - Hôpital des armées (urgences) : 02 98 43 72 33
 - Polyclinique de Keraudren (urgences) : 02 98 34 29

13 - LISTE RÉCAPITULATIVE

Vous pouvez retrouver sur le site de Campus France, une liste de ce qu'il faut faire et prévoir, étape par étape, pour bien préparer son arrivée en France.

<https://www.campusfrance.org/fr/organiser-arrivee-France-check-list>

AVANT VOTRE DÉPART

- Réserver votre logement
- Effectuer une demande de visa
- Calculer votre budget
- S'acquitter de la CVEC (si applicable)
- Emporter les documents importants

A VOTRE ARRIVÉE

- Valider votre titre de séjour
- S'affilier à la sécurité sociale
- Souscrire une mutuelle (option)
- Formalités relatives au logement
- Ouvrir un compte bancaire
- Obtenir un numéro français
- Ouvrir un dossier à la CAF (APL)
- Démarches plateforme ANEF

Pour valider son titre de séjour par le biais de l'ANEF, il faudra se munir des documents suivants :

- Une copie du passeport
- Un justificatif de domicile
- Une photo d'identité
- Un timbre dématérialisé (www.timbresofii.fr) ou un timbre fiscal correspondant au montant de la taxe
- Le visa

Tarification des visas

- Pour les pays à procédure CEF « Étude France » : 50€
- Pour les autres pays : 99€

Nota bene : ces montants sont donnés à titre indicatif et des tarifications différentes peuvent être appliquées selon certains cas particuliers.

Pour votre demande de visa, vous devrez également fournir une attestation justifiant de votre hébergement au cours des trois premiers mois de séjour.

Sécurité sociale (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

- Passeport
- Visa ou titre de séjour
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- Extrait d'acte de naissance en français et en langue originale
- Carte d'étudiant ou attestation de scolarité

Aide Personnalisée au Logement (APL) via la CAF

- Une copie recto-verso du passeport
- Une copie du titre de séjour en cours de validité
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) à son nom
- Attestation de loyer ou de résidence
- Justificatif de ressources

Compte bancaire

- Une pièce d'identité officielle en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, facture d'eau, facture de téléphone fixe...);
- Carte d'étudiant ou attestation de scolarité
- Somme d'argent à déposer (somme selon conditions propres à chaque banque)

14 - DES QUESTIONS ? N'HÉSITEZ PAS ...

► Le service Relations Internationales est le point de contact principal pour répondre à toutes vos questions, et vous aider avant votre départ, et durant tout votre séjour d'études en France.

► **Notre équipe au service Relations Internationales :**

- ✓ Pauline COTTIN, Responsable du service Relations Internationales
- ✓ Katy LE BRIS, Gestionnaire Relations Internationales (mobilité entrante)
- ✓ Jérémie LE GOFF, Gestionnaire Relations Internationales (mobilité sortante)

► **Horaires du service Relations Internationales :**

- ✓ Lundi : 9h-12h / 13h-17h
- ✓ Mardi : 9h-12h / 13h-17h
- ✓ Mercredi : 9h-12h / 13h-17h
- ✓ Jeudi : 9h-12h / 13h-17h
- ✓ Vendredi : 9h-12h / 13h-16h

► Il est situé au 1er étage du bâtiment 1 (**bureau A101**).



Coordonnées du service Relations Internationales :

E-mail : international@enib.fr

Téléphone : +33 (0)2 98 05 66 47 (mobilité sortante)

+33 (0)2 98 05 66 51 (mobilité entrante)

... À BIENTÔT À BREST ET À L'ENIB !



ÉCOLE NATIONALE
D'INGÉNIEURS
DE BREST

Technopôle Brest-Iroise
CS 73862
29238 Brest Cedex 3
France

T +33 (0)2 98 05 66 47
E international@enib.fr

www.enib.fr

